



CTA du 25 janvier 2016

Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO

Fédération Nationale Enseignement - Culture - Formation Professionnelle Force Ouvrière

Monsieur le Recteur,

En préalable à notre déclaration liminaire, la FNEC FP FO regrette la transmission bien trop tardive des documents préparatoires à cette instance. Qu'il s'agisse du CTA ou de GT préparatoires, il est indispensable que nous disposions des documents dans les meilleurs délais pour nous permettre leur étude sérieuse.

Nous demandons donc communication des documents préparatoires 10 jours avant.

Concernant la confidentialité demandée de ces documents, nous ne comprenons pas le sens de cette demande. Elus sur listes syndicales, pour notre part nous prenons mandat de nos instances syndicales comme cela semble aller de soi.

Pour commencer, **FORCE OUVRIERE** tient à dénoncer le bilan désastreux de la loi de Refondation de l'Ecole.

Le tableau dressé par le rapport du Comité de suivi de la loi, publié ce 13 janvier 2016, sonne comme un désaveu de cette loi et du cortège de contre-réformes qui la complète, en pointant sa mise en œuvre « *difficile* » voire « *extrêmement difficile* » ...

Les personnels n'ont d'ailleurs pas attendu les conclusions des parlementaires pour faire, avec FO, les constats suivants :

Cette loi aggrave les inégalités entre élèves, désorganise les conditions de travail des personnels, appauvrit les enseignements et met à mal le statut des enseignants pour achever la transformation de l'Ecole républicaine en écoles des territoires.

Pour FORCE OUVRIERE, la loi de Refondation et son arsenal de mesures destructrices, en particulier les nouveaux rythmes scolaires imposés dans le 1^{er} degré, doivent être immédiatement abandonnés.

Concernant la « réforme » du collège engagée par le décret du 20 mai dernier, elle est rejetée par la quasi-totalité des organisations syndicales dont FO, et par la majorité des enseignants du 2nd degré qui n'acceptent pas, notamment, la casse des disciplines et l'autonomie accrue des établissements qui vont à l'encontre de leurs garanties statutaires, elle doit être immédiatement abrogée.

FORCE OUVRIERE condamne la politique d'austérité mise en œuvre.

Chacun constate qu'elle frappe aujourd'hui l'ensemble des services publics républicains avec, partout, des contre-réformes destructrices, des postes fermés, les salaires bloqués entraînant une baisse sans précédent du pouvoir d'achat des fonctionnaires...

Et s'ajoute maintenant l'inacceptable **Protocole sur les Parcours Professionnels, les Carrières et Rémunérations** (PPCR) que FO, comme d'autres organisations syndicales, a refusé de signer parce qu'il vise, en particulier, à ralentir le déroulement de carrière de tous les fonctionnaires et à instaurer le salaire au mérite.

FO le dit clairement : la coupe est pleine ! On ne peut accepter l'inacceptable !

C'est pourquoi, mardi 26 janvier, les personnels de l'Education Nationale, avec l'ensemble des fonctionnaires d'Etat, territoriaux et hospitaliers, seront en grève et manifesteront à l'appel de leurs syndicats dont FO, notamment

- pour la revalorisation de 8% du point d'indice
- pour l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois
- pour le retrait des contre-réformes qui frappent tous les services publics avec, en particulier, l'exigence portée par 13 organisations du 2nd degré dans l'EN dont FO, de l'abrogation de la « réforme » du collège.
- pour le retrait immédiat du PPCR.

C'est dans ce contexte que nous examinons aujourd'hui, Monsieur le Recteur, vos propositions pour la rentrée scolaire 2016, en premier lieu les moyens alloués par le ministère pour notre académie.

Mais là, ce qui pose déjà problème c'est que les 60 000 postes affichés n'ont d'existence, hélas, que dans les slogans ministériels.

Or, pour FORCE OUVRIERE, la première urgence pour lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales comme pour améliorer les conditions de travail des personnels, **c'est d'abaisser de manière significative, dans cette académie, les effectifs par classe, dans le 1^{er} et le 2nd degrés.**

Premier degré

Nous faisons partie des académies les plus défavorisées, selon vos propres données – voir le document « *contraintes sociales, territoriales et structurelles* » : sur l'académie, 29,6% de nos élèves vivent dans une commune pauvre alors que la moyenne nationale est à 24,6 et nous attirons votre attention sur le Vaucluse qui est à 48,6% !

Dans ce contexte très difficile, nous sommes paradoxalement très au-dessus de la moyenne nationale pour le nombre d'élèves par classe... et cela risque de s'aggraver avec encore 2 279 élèves de plus attendus à la rentrée 2016 dans les écoles.

Pour FORCE OUVRIERE, réduire le nombre d'élèves par classe est un impératif dans les écoles du 13 et du 84, tout en maintenant le taux d'encadrement des départements ruraux, 04 et 05, qui vont également connaître une augmentation du nombre d'élèves.

La dotation ministérielle de 250 emplois ne permettra donc pas, de toute évidence, de répondre à tous les besoins, qui plus est compte tenu du retard à rattraper pour approcher la moyenne nationale !

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de bien vouloir saisir le ministère au plus vite pour faire abonder notre dotation d'au moins 50 postes pour le 1^{er} degré.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur la réalité des postes officiellement alloués à nos départements :

Prenons l'exemple concret du Vaucluse :

Pour la rentrée 2014, la dotation ministérielle théorique était de 15 postes pour les 374 élèves de plus... mais 9,83 postes exactement ont été rendus pour éponger une soi-disant dette... qui, en tout état de cause, n'était ni celle des élèves, ni celle des enseignants !

Pour cette rentrée 2015, la dotation ministérielle théorique était de 25 postes pour encore 215 élèves de plus... or 23,5 postes ont été soustraits parce que vacants et non pourvus – pour cause de refus de recrutement pour l'essentiel – Ainsi pour ne serait-ce que pour maintenir le taux d'encadrement, nombre d'élèves par classe, il aurait fallu au moins 8,5 postes classes... en réalité avec le poste affecté pour le dispositif plus de maîtres que de classes, il ne reste même pas 1 poste !

Il apparaît donc clairement que rien n'a été attribué pour améliorer le taux d'encadrement et pire, avec l'augmentation du nombre d'élèves, c'est bien une dégradation continue du nombre d'élèves par classe qui est la réalité du terrain.

Pour résumer, sur les 40 postes créés officiellement dans le Vaucluse ces 2 dernières rentrées pour 589 élèves de plus scolarisés, 6,5 seulement ont été une réalité sur le terrain ! Avec 301 élèves de plus attendus à la prochaine rentrée 2016 la situation dans le Vaucluse sera explosive si la dégradation continue !

En conséquence, nous vous prions, Monsieur le Recteur, de bien vouloir nous préciser aujourd'hui si avec les 2 279 élèves de plus attendus dans notre académie à la prochaine rentrée, vous comptez veiller à ce que les 250 postes 1^{er} degré annoncés ici de dotation ministérielle (en espérant que vous obtiendrez une rallonge d'au moins 50 postes) servent à améliorer le quotidien des élèves et des enseignants c'est-à-dire à abaisser le nombre d'élèves par classe dans tous les départements de l'académie ?

Collèges et lycées généraux

FORCE OUVRIERE s'oppose à la suppression des classes bi langues et exige le maintien de la totalité de ces classes afin de préserver et renforcer l'enseignement menacé de l'allemand et de l'italien. Cette exigence doit être satisfaite sans contrepartie. Aucun enseignant de collège ne doit être contraint d'assurer une partie de son service dans le premier degré. Il en va de la préservation intégrale des statuts particuliers de chaque corps.

Concernant le projet de supprimer les « seuils d'effectifs » dans la typologie académique afin d'y substituer la notion de repères, cela va inévitablement conduire à l'augmentation générale des effectifs dans tous les collèges, quelle que soit leur catégorie.

Ce projet n'est pas acceptable. Force Ouvrière revendique les heures permettant de dédoubler des groupes surchargés, d'ouvrir les classes nécessaires et partant de créer des postes : l'urgence, c'est l'abaissement significatif

des effectifs dans tous les établissements du second degré. Nous réclamons un plan d'urgence de 40 postes pour la rentrée 2016.

Carte cible des CIO

FO tient à souligner que la carte cible des CIO n'a pas fait l'objet d'une présentation aux membres élus au CTS, ce qui est inacceptable.

FO demande un réexamen de ce point. Le CTS doit être convoqué très rapidement afin de nous permettre d'appréhender tous les aspects et impacts qui vont nécessairement en découler pour les agents concernés, si celle-ci devait s'appliquer selon les schémas exposés dans la note rectorale du 18 janvier 2016.

FO rappelle que les élections de 2014 ont renouvelé la légitimité du CTS et n'acceptera pas que l'on passe outre celui-ci, empêchant de fait, les élus de respecter le mandat pour lequel ils ont été élus, à savoir la défense des droits des personnels.

Force Ouvrière s'oppose à ce projet de fermeture de 6 CIO sur l'académie.

Lycées Professionnels

Si la dotation pour le premier degré est très insuffisante, celle des collèges, lycée généraux et technologiques indigente, comment qualifier, Monsieur le Recteur, les 37 suppressions de postes de PLP que vous prévoyez pour la rentrée 2016 :

- alors que les Lycées Professionnels, où qu'ils soient implantés, concentrent la difficulté sociale et scolaire de l'académie ;
- alors qu'ils devraient déjà tous être requalifiés en Education Prioritaire, si ce label a encore un sens ;
- alors que notre académie devrait prévoir à minima 34 postes pour anticiper cette requalification EP et permettre de doter les LP sur la base de 24 élèves bac pro égalent **30 ainsi** que le dédoublement des classes de CAP dans lesquelles l'enseignement en classe entière est devenu totalement improductif ;
- alors que l'académie devrait ouvrir une quinzaine de classes de bac professionnel, ne serait-ce que pour entrer dans la moyenne nationale, ce qui nécessite là encore à minima la création de 33 postes ;
- alors que l'urgence sociale nécessiterait **donc l'ouverture de 67 postes** pour permettre à l'enseignement professionnel initial de remplir **sa mission** dans l'école de la République, **l'académie prévoit la fermeture 37 postes... soit un différentiel de 104 postes pour l'enseignement professionnel !**

Pour FORCE OUVRIERE et son syndicat de l'enseignement professionnel, le SNETAA FO, cette prévision de dotation pour la rentrée n'est pas, M le recteur, insuffisante, ni même indigente **elle est inacceptable, scandaleuse et provocatrice.**

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Recteur, de bien vouloir saisir le ministère au plus vite pour faire abonder notre dotation académique d'au moins 50 postes pour le 1^{er} degré, de 40 postes pour les collèges et lycées, et de 104 postes pour les lycées professionnels. Soit un total de 194 postes supplémentaires pour faire face aux urgences de la rentrée 2016 dans notre académie.

Indépendamment de cette impérieuse **nécessité**, certains chiffres parmi ceux que vous nous avez communiqués interrogent : comment expliquez-vous, Monsieur le recteur, que notre académie perde 30% d'élèves de plus que la moyenne des autres académies entre la sortie de 3^{ème} du collège public et les lycées généraux et professionnels publics de l'académie. Que deviennent ces élèves ? Sont-ils dans la rue ? ... Dans le privé... ? En apprentissage... ? Pour Force Ouvrière, quoi qu'il en soit, ces chiffres alarmants méritent une étude approfondie et sectorisée suivie d'une politique académique volontariste tant en matière d'orientation, de structures que de moyens pour y remédier.

Nous demandons donc cette étude et des propositions en urgence.

En effet, pour Force Ouvrière, c'est aussi cela l'Ecole de la République : que chaque académie offre les mêmes possibilités de poursuite des études en seconde générale et professionnelle publiques partout sur le territoire national. Nous en sommes loin dans cette académie !

Nous reviendrons en détail tout à l'heure sur la carte des formations professionnelles et sur la pertinence des différentes ouvertures, fermetures et transformations proposées et sur lesquelles nous formulerons des demandes tant sur la méthode que sur le fond.

Enfin Force Ouvrière réclame conjointement avec la FSU le paiement immédiat des indemnités REP+ dans le premier degré.

Merci de votre attention